

# Bulletin municipal de Dugny-sur-Meuse

N° 2 - AVRIL 1979  
-o-o-o-o-

BILLET DU MAIRE  
=====

Voici un an paraissait notre premier bulletin. Il vous donnait le bilan de l'année écoulée. L'équipe municipale s'est de nouveau mise au travail pour vous présenter le compte-rendu de l'année 1978.

Le problème majeur fut le financement du lotissement. Je vous rappellerai brièvement qu'en février eut lieu un appel d'offres restreint pour tous les travaux, suivi en mars de l'appel d'offres définitif. Certes, malgré les nombreuses interventions de la municipalité en 1976 et 1977, il fallut attendre 1978 pour que le programme de subventions du lotissement, programme très lourd, soit retenu au niveau départemental. Finalement, en juin 1978, le déblocage des subventions eut lieu, par fraction, ce qui permit le commencement des travaux ( station de pompage, réservoir de 200 M<sup>3</sup>, réseau d'eau, pose de l'ensemble du réseau souterrain : eau, assainissement, gaines T.D.F.-électricité-téléphone, construction d'un nouveau transformateur). Hélas, un hiver très dur et des conditions atmosphériques défavorables n'ont pas facilité le travail des entreprises.

Le 18 AVRIL aura lieu la mise sous tension par E.D.F. de la ligne alimentant la nouvelle station de pompage. La D.D.E. stabilisera provisoirement les routes afin de permettre un accès plus facile aux parcelles.

La première tranche du lotissement comprend 47 parcelles. Elles sont toutes retenues. 28 permis de construire sont déjà rentrés et 8 sont<sup>e</sup> attende de retour. A ce jour, 20 lots sont réglés chez le notaire. Une maison Phénix est construite et les propriétaires s'y installeront en juin prochain. Une autre maison est en cours de construction ; d'autres vont suivre. La viabilité de cette tranche revient à 3.000.000 Francs. Certes la position géographique du lotissement n'a pas simplifié les problèmes. Enfin, le lotissement existe et la récompense pour ses habitants, un cadre de vie particulièrement agréable sur cette colline face au soleil levant.

L'aménagement de cette première tranche se déroulant normalement, la deuxième comprenant 37 parcelles pourrait voir sa viabilité se mettre en route dans le courant de 1980.

Je tenais à faire cette mise au point sur la marche du lotissement car la Municipalité entend, malgré toutes les difficultés qu'elle a rencontrées mener à bien le programme qu'elle s'est fixé.

Le Maire,

R. HENRY

SUBVENTIONS VERSEES EN 1979

=====

AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Par la commune

- Foot-Ball-Club de DUGNY 1.000,00 F.
- Section locale des A.C. 350,00 F.
- Coopérative Scolaire 1.200,00 F.

Par le Bureau d'Aide Sociale

- Comité des Anciens 4.516,00 F.

AUTRES ASSOCIATIONS

Par la Commune

- Bibliothèque centrale de prêt de la Meuse : 250,00 F.
- Prévention Routière 200,00 F.
- Section cantonale des Anciens Combattants  
d'A.F.N. 100,00 F.
- Section cyclisme du S.A.V. 150,00 F.

Par le Bureau d'Aide Sociale

- Association départementale des Parents  
d'enfants inadaptés 400,00 F.
- Croix-Rouge Française 100,00 F.
- Aide à domicile en milieu rural,  
association de la Vallée de la Meuse 150,00 F.

REALISATIONS EN 1978 & DEBUT 1979

=====

VOIRIE & RESEAUX

=====

- Installation de l'éclairage public dans la rue de l'école à Billemont.
- Réfection de la rue R.Parmentier : fin de la 2ème tranche, de la montée de l'église au centre social.
- mise en application du plan de circulation dans le village par la pose de panneaux de signalisation.
- achat d'un tracteur et de ses accessoires( benne-faucheuse-godet fourche-poids) afin de permettre à l'ouvrier de la voirie d'effectuer plus de travaux sur les routes et les chemins de la commune sans avoir recours aux Services de la D.D.E.
- Fauchage par l'ouvrier de la commune du terrain de Foot-Ball des Fours à Chaux et de la place des Cités Sainte Barbe
- entretien et réfection des chemins communaux:
- construction d'un radier en béton sur le chemin de la Meuse
- nivellement des chemins de remembrement de la prairie
- installation de barrières de dégel
- pose d'un compteur combiné de 100 M/M, près de l'ancien château d'eau; cet appareil permettra de détecter des fuites d'eau sur l'ensemble du réseau.

...../.....



## BATIMENTS COMMUNAUX

=====

ECOLE : peinture des salles de repos, des couloirs et des sanitaires de l'école maternelle.

EGLISE :-installation d'une centrale horaire pour la commande des horloges  
-remplacement du paratonnerre.  
-remplacement des abat-son qui étaient hors d'usage.  
-réparation de la protection des vitraux.

### MAISON DU GARDE-CHAMPETRE

- réparation de la toiture.
- aménagement de l'intérieur.

### CONSTRUCTION DE 2 GARAGES COMMUNAUX.

## SPORTS & LOISIRS

=====

- Les actions menées en 1977 ont été reconduites en 1978;
- Remplacement des 2 buts sur le plateau d'éducation physique(Nous espérons que les jeunes qui viendront se détendre sur ce terrain sauront respecter ce matériel neuf).
- achat de 2 buts mobiles de hand-ball pour les élèves de l'école primaire

## F O R E T S

=====

- le plan d'aménagement des forêts de la commune se poursuit, sous l'égide de l'O.N.F. Notre commune dispose de 600 hectares de bois affectés principalement à la production de bois d'oeuvre feuillu.
- Ce plan d'aménagement prévu de 1976 à 1995 a pour but de réaliser une conversion en futaie régulière de hêtres (50%) de sapins de Nordman (10 % ), de chênes (30 %) et divers feuillus ( 10 % ).
- le financement des travaux se fait par un prélèvement de 30 % sur la vente des coupes.
- Actuellement, 21 hectares sont plantés en épicéas.  
la 2ème tranche est réalisée sur une superficie de 30 hectares.  
la parcelle N°3 est plantée en hêtres.  
les parcelles 6 & 8, en partie, sont plantées en sapins de Nordman.
- la route forestière, longue de 4 km, créée aux Cinq Frères a permis de vendre plus facilement et à meilleur prix les coupes de l'année. Elle a facilité l'accès à certaines parcelles et l'enlèvement des produits.

## A C T I V I T E S     D I V E R S E S

### V O Y A G E     S C O L A I R E.

Au cours de la journée du jeudi 22 JUIN, les élèves des deux cours moyens et six représentants des autres classes accompagnés de leurs maîtres sont allés visiter la ville de NANCY et ses environs.

Le programme de cette journée prévoyait la visite de la base aérienne 133 de NANCY-OHEY qui a eu lieu au cours de la matinée. Après avoir fait le tour de la base dans un car de l'armée de l'air, maîtres et élèves sont allés voir de plus près les appareils au sol et ils ont assisté au montage d'un réacteur sur un Mirage F III. Puis, à tour de rôle, on leur a montré en détail le poste de pilotage de cet avion après quoi ils sont allés voir le chenil. La visite de la base s'est terminée par une exhibition de la patrouille de France fort appréciée des jeunes spectateurs. Après deux heures de détente passées en forêt de HAYE pour le pique-nique, la visite s'est poursuivie à NANCY par la visite du Musée Lorrain, suivie de la visite du Musée Zoologique, ces deux dernières ayant été faites par petits groupes d'une dizaine d'élèves sous la responsabilité d'un maître chargé de donner les explications nécessaires.

Cette journée bien remplie s'est terminée par une heure de détente dans le parc de la Pépinière où les animaux et les attractions ont fait la joie de tous.

(compte-rendu établi par les élèves du C.M. 2)

#### REPAS ANNUEL DES ANCIENS

=====

Le 19 novembre, 48 Anciens du village se sont retrouvés autour d'une bonne table dressée dans le Foyer Communal. La bonne humeur était au rendez-vous.

Nous tenons à signaler le beau geste des cuisinières du village. Madame Reine OUDIN en 1977 et Colette MARTINATI en 1978 ont préparé bénévolement, ce repas en l'honneur des Anciens du village. Qu'elles sachent bien que nous les remercions pour leur geste de générosité.

#### JOURNEE DE L'ARBRE

=====

Pour marquer cette journée, 5 tilleuls-dont l'un était offert par la maison LEMOY-ont été plantés sur le terrain de sport communal. Monsieur le Maire, ses Adjoints, les enseignants et les enfants des écoles assistaient à cette manifestation.

Il est rappelé aux collégiens qui viennent jouer sur ce terrain qu'ils doivent respecter ces jeunes arbres. Le saule pleureur planté lors de la journée de l'arbre en 1977 n'a pas survécu aux actes de vandalisme. Quant aux arbres plantés lors de la construction du plateau d'éducation physique, ils ont pratiquement disparu, deux bouleaux seulement demeurent.

#### ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1978

=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=

Pour 1978 on relève : 7 naissances (5garçons et 2 filles)

8 décès

Les mariages depuis janvier 78, à Dugny ou à l'extérieur:

FORNITO/PERIDONT	GAASCH/VIGUIER	WALLNER/PRIEUR
GEORGES/JOUDA	LERCO/CACCARO	ALVEZ DA COSTA/DULPHY
VILLEAUME/RENAUX	BARTHOLET/MINUTO	TINTI/FINOT
MUSSLE/LUCAS	JANTON/PIGOZZI	HENRY/BOHIN
CLESSE/ARNAUD	HUMBERT/PIERRON	BOYETTE/ARNAUD
BEAUCHET/GUILIANI	DUBAUX/CHARDIN	MICHALSKI/MILLET
		PERIDON/HENRY

A l'occasion des différents mariages effectués en Mairie, divers dons ont été versés aux associations locales. Nous tenons à remercier les généreux donateurs et à souhaiter tous nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés.



## VENTE ET ECHANGE DE TERRAINS

=====

- le Conseil Municipal a décidé de vendre l'ancienne carrière " Au-dessus du Chemin " à Monsieur Emile BECK. Cet emplacement obtenu par la commune lors du remembrement était destiné à faire un dépôt d'ordures mais l'autorisation n'a jamais été donnée par l'administration.
- Afin de permettre l'implantation du château d'eau en haut de la ruelle des Vignes et la sortie du lotissement de " La Redoute " sur des terrains appartenant à la Société des Fours à Chaux de DUGNY, le Conseil Municipal a accepté de faire des échanges de terrains avec cette dernière.

## I N F O R M A T I O N S

=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=

### PRIX DE L'EAU

=====

- Dans sa séance du 19/09/1978, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le prix du M<sup>3</sup> d'eau compte tenu d'une part des gros travaux d'extension du réseau d'eau et de la nouvelle station de pompage et d'autre part de la baisse importante de la consommation des Fours à Chaux de DUGNY. A compter du 01/01/1979, le prix du M<sup>3</sup> sera de 1,00 franc dans la Première Tranche, de 0,70 dans la 2ème tranche et de 0,65 au-delà de 1.000 M<sup>3</sup>

### ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

=====

Depuis 1977, la dépense relative à l'enlèvement des ordures ménagères était prise en charge au budget primitif de la commune, ce qui réduisait d'autant les crédits nécessaires à d'autres chapitres. Le Conseil Municipal a décidé qu'à partir de 1979, la dépense serait couverte par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

### LOCATION DE LA SALLE DES FETES

=====

- En 1979, les tarifs pour la location de la salle des fêtes et de la buvette seront les suivants :
- salle des fêtes et buvette pour mariage.....200,00 francs
  - salle des fêtes pour bals de Sociétés Locales:280,00 francs (gratuite une fois par an pour chaque société)
  - salle des fêtes louée par des organisateurs particuliers..500,00 francs